

<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/> Technologie
<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/> Réglementation

**CIRCULAIRE
7 octobre, 2011**

**ERRATUM - RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL
Groupe Aeroplan Inc. (AER)
CHANGEMENT DE SYMBOLE**

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (LA CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent apporter une correction à la circulaire no 153-11 et à l'avis aux membres no 102-11 en date du 6 octobre 2011 relativement au nom de la société Groupe Aeroplan Inc. Il est à noter que le nom de la société Groupe Aeroplan Inc. demeurera inchangé à l'ouverture des marchés à la Bourse de Toronto le 7 octobre. Seul le symbole de la compagnie changera pour AIM.

CDCC - Détails du rajustement :

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de AER seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** **Le 7 octobre 2011**
- **SYMBOLE DES OPTIONS :** **AER deviendra AIM**
- **NOMBRE DE CONTRATS :** **Inchangé**
- **MULTIPLICATEUR :** **100**
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR
CONTRAT :** **100 actions ordinaires de Groupe Aeroplan Inc.**
- **LIMITES DE POSITION ET DE
LEVÉE :** **Les limites de position et de levée demeureront inchangées à
75000 contrats**
- **CUSIP :** **Inchangé**

Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement :

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le changement et devront donc **être saisis à nouveau** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options AER seront transférées à la classe d'options AIM qui constitue le nouveau livrable.

Groupe Aeroplan Inc.		
Prix de levée actuels	Symbole actuel de la classe	Nouveau symbole de la classe après le changement de nom
9,00 \$	AER	AIM
10,00 \$	AER	AIM
11,00 \$	AER	AIM
12,00 \$	AER	AIM
13,00 \$	AER	AIM
14,00 \$	AER	AIM
15,00 \$	AER	AIM
16,00 \$	AER	AIM

Le tableau ci-dessus peut ne pas refléter l'ensemble des séries cotées en raison des fluctuations du marché.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le Service aux membres de la CDCC.

Brian Gelfand
Vice-président, Relations institutionnelles et Opérations de marché

Circulaire no.: 154-2011